



consultation dossier et contradictoire dans une demande de tutelle

Par **DavidJ*&**, le **26/04/2023** à **13:20**

Bonjour.

Mon frère a décidé de faire une demande de tutelle sans me consulter.

Je ne suis pas le demandeur.

Je suis convoqué en audition le 2 mai et je n'arrive pas à obtenir l'autorisation du juge pour consulter le dossier.

La loi prévoit-elle dans ce cas là, la possibilité d'annuler la séance du 2 mai - par recommandé avec accusé de réception - et de demander une nouvelle date d'audience ?

Ce qui aurai aussi pour fonction que je reçoive l'autorisation de consulter le dossier ?

L'affaire est traitée au palais de justice de Lyon 3.

Par **youris**, le **26/04/2023** à **13:24**

bonjour,

une demande d etutelle pour qui ?

salutations